

VIVRE

A



Photo Alain Porte

MOUTHIERS-SUR-BOEME

ELECTIONS MUNICIPALES

Renseignements techniques

● Voter est un devoir civique. C'est aussi la marque d'une démocratie. Combien de citoyens de nombreux pays rêvent de pouvoir voter, le régime en vigueur chez eux ne le leur permettant pas ! Votez pour qui vous voulez — blanc, même —, mais votez !

● Dans notre commune, vous pouvez voter liste entière, rayer, panacher. Mais le nombre de noms figurant sur la liste ne doit pas dépasser 19.

● Un signe distinctif figurant sur le bulletin rend celui-ci nul.

● Il est rappelé que le bureau de vote n° 1 est celui du groupe scolaire et le n° 2 celui de la mairie.

● Ouverture des bureaux de vote les dimanches 12 et 19 mars de 8 heures à 18 heures.

● Bien vouloir se munir de la dernière carte d'électeur.

● Dorénavant, ce sont les électeurs eux-mêmes qui émargent en apposant leur signature en face de leur nom sur la liste d'émargement.

● D'autre part, en ce qui concerne les procurations établies pour les élections municipales, un mandataire ne peut dé-

tenir qu'une seule procuration au lieu de deux auparavant.

LE FROID ET LA REVOLUTION DE 1789

Nous avons vu, dans le dernier bulletin, que l'hiver 1788-1789 avait été particulièrement rigoureux. Les difficultés entraînées ne furent pas sans conséquences comme l'explique Catherine Hervouet dans *Le Quotidien de 89* du 19 janvier 1989 :

« (...) Le très rude hiver que connaît la France à la fin de l'année 1788 a en effet de très graves conséquences : les fleuves, qui acheminent les cargaisons de bois, utile au chauffage des villes, sont gelés et les moulins à eau, pris dans les glaces, ne peuvent moudre la farine.

« (...) Les Français, de plus en plus désespérés, dénoncent le "pacte de famine", fomenté selon eux par le gouvernement et ses agents pour "affamer le peuple". Il est vrai que les plus riches ont acheté et engrangé une grande quantité de blé dans leurs châteaux. "L'abus le plus répréhensible et le plus commun est le commerce des blés. Au mois de septembre 1788, les gros labou-

reurs ont commencé à acheter les blés des petits laboureurs, disaient-ils pour faire la semence, et jour et nuit ne cessaient de les porter ailleurs. Ce commerce a duré jusqu'au mois de janvier 1789, quand les petits fermiers n'ont plus eu de blé à vendre ; au moyen de quoi il s'est trouvé dans les marchés qu'un dixième de ce qu'il fallait pour la nourriture du peuple qui s'y trouvait"¹.

« L'augmentation du prix du pain provoque des protestations puis très vite des émeutes, pratiquement dans chaque ville du royaume.

« (...) L'émeute la plus spectaculaire sera celle de Provence (mars-avril 1789). Si le mouvement part des villes (Marseille, Aix, Toulon et Arles), il gagne très vite la campagne ; les greniers sont pillés, certains châteaux incendiés. Mirabeau, en personne, doit intervenir pour calmer les esprits.

« Contrairement à la crise précédente (en 1775), en ce début 1789, le peuple n'accuse plus seulement les marchands et les accapareurs de blé d'être responsables de sa misère, mais plus largement la haute noblesse et le roi.

« Ainsi, cette crise servira de lever de rideau à la Révolution. »

Catherine HERVOUET

1. Extrait du cahier de doléances d'Azouville-sur-Ry, 1789, *les Français...*

LISTE UNION ACTION CONTINUEE

présentée par B. GERMON, maire sortant

Madame, Monsieur, chers amis

Chacune et chacun a pu constater les réalisations effectuées. Elles correspondent aux promesses faites et vont encore bien au-delà.

Mais une question est sur toutes les lèvres : Comment pouvons-nous y faire face financièrement ? D'où vient l'argent, alors que la charge individuelle de l'impôt a augmenté moins vite que le coût de la vie ?

Les bulletins municipaux ont expliqué en détail les finances communales mais un rappel des principaux éléments est nécessaire.

D'abord, l'augmentation de la population (de 1904 à 2265), donc du nombre de contribuables, a permis une augmentation des recettes

- des contributions directes ;
- de la dotation versée par l'État.

Ensuite l'utilisation des subventions (entre 30 et 70%) versées par l'État. La Région et le Département (le foyer-résidence pour personnes âgées a même été entièrement financé par l'Office départemental H.L.M. de la Charente).

Cette gestion imaginative et rigoureuse a permis à la commune d'être moins endettée que la plupart des communes comparables (2 000-4 000 ha) et permet d'envisager l'avenir sereinement.

Il reste encore beaucoup à faire pour satisfaire les besoins que vous exprimez

- par la voix de vos élus ;
- par votre participation aux commissions ouvertes à tous.

Nous proposons donc d'agir dans deux domaines :

- l'environnement économique ;
- le cadre de vie

Pour l'environnement économique : Extension de la zone d'emploi

- création de nouveaux ateliers-relais (2 en cours) ;
- aménagement du bourg ;
- aide au fonctionnement des entreprises agricoles (hydraulique, maraîchage, forêt) ;
- amélioration des réseaux de voirie, eau, électricité.

Pour le cadre de vie

- Amélioration de l'accueil en maternelle ;
- construction d'une salle de sport ;
- aménagement d'un terrain de camping ;
- création d'un nouveau bâtiment administratif mairie-poste-perception.

Autant de points que la liste **Union Action Continuité** conduite par Bernard Germon sera fière de réaliser avec vous et pour vous.

Les candidats dont les noms suivent sont tous connus pour leur compétence et leur constant dévouement à la commune. Ils ne sont pas de ceux qui ne s'intéressent à leur commune que tous les 6 ans ou lorsque leurs intérêts personnels sont en jeu.

**Représentatifs de divers courants de pensée et catégories socio-professionnelle,
Ils sont UNIS pour un même idéal :**
la solidarité et le développement harmonieux de notre commune.

Il a bien fallu en limiter le nombre à 19. Que ceux d'entre vous qui ont manifesté le désir de travailler au bien commun ne soient pas déçus : les commissions leur seront ouvertes pour élaborer les propositions à soumettre au conseil municipal.

En votant pour la liste **Union Action Continuité**

- vous voterez pour le dynamisme, la compétence, l'efficacité ;
- vous voterez pour un avenir d'espoir, de tolérance et de sécurité.

LISTE UNION ACTION CONTINUEE conduite par Bernard Germon, maire sortant

Bernard GERMON	Maire sortant	Professeur
Hugues BARBE	Conseiller sortant	Directeur A.N.P.E.
Bernard BONNET	Conseiller sortant	Agent de maîtrise papeterie
Albert BOUREAU	Conseiller sortant	Exploitant agricole
Roger BRÉGEAS	Conseiller sortant	Agent hospitalier
André CLAPAUD	Adjoint sortant	Commerçant
Gilbert CRUEIZE	Conseiller sortant	Exploitant agricole
Jacques DEDIEU	Adjoint sortant	Commerçant
Claude GACHINOIS	Conseiller sortant	Pré-retraité
Jean-Pierre JOBIT	Conseiller sortant	Exploitant agricole
James LATHIÈRE	Adjoint sortant	Fonctionnaire Éducation nationale
Éliane PORTE	Conseillère sortante	Chef de groupe Caisse de retraite
Jean-Pierre TAMAGNA	Adjoint sortant	Artisan
Pierre DESVAGES		Directeur de société
Christine DISCOUR		Mère de famille
Cécile FORGERON		Agent d'assurances
Josette MANANT		Femme d'artisan, commerçante
Dominique THUILLIER		Agent E.D.F.
Raymonde VALLAT		Comptable

Tous ensemble, assurons la continuité de notre qualité de vie et préparons l'avenir.
Votez liste entière : **Union Action Continuité**

Cette page était réservée à la deuxième liste qui semblait en train de se monter. La proposition, faite en janvier par M. le maire, de mettre une page du bulletin municipal à la disposition de chaque liste afin qu'elle puisse s'exprimer a été rappelée par téléphone à un des responsables de la seconde liste. La date et l'heure limite indiquées sont passées sans que soit déposé un texte. Précisons que le responsable en question voulait éviter toute possibilité de réponse de l'équipe sortante.

La seule information en notre possession concernant cette liste est l'article suivant publié dans *Sud-Ouest* du 21 février :

«Une seconde liste devrait se proposer aux suffrages, à Mouthiers, après la publication de celle du maire sortant, Bernard Germon.

Elle se constitue actuellement autour de Jean-Michel Milan, militant R.P.R. Contacté hier, celui-ci reconnaissait qu'il éprouvait quelques difficultés à boucler sa liste. Surtout en ce qui concerne la tête que Jean-Michel Milan hésite à prendre, se jugeant trop jeune. L'aménagement du bourg et le projet de déviation développés par l'actuelle municipalité sont parmi les griefs qui amènent M. Jean-Michel Milan à monter cette liste d'opposition. Les noms devraient être connus la semaine prochaine.»

Le mois de février s'achève, un mois à la douceur agréable au cours duquel se sont mises en place un certain nombre d'activités prenantes, dont certaines déboucheront sur des spectacles, d'autres aiguïseront la curiosité et feront naître, nous l'espérons, des idées.

La danse-jazz nous avait posé quelques problèmes : il nous a fallu, presque en catastrophe, trouver un nouveau professeur : c'est chose faite et nous avons eu plaisir à voir revenir dans nos locaux quelqu'un que les Monastériens aiment bien, qui a beaucoup fait pour la vie associative : Michèle Clément.

La M.J.C. se charge totalement, dorénavant, du centre de loisirs, qui n'est plus seulement réservé aux petites vacances et qui intègre également celui du mercredi. Nous espérons que l'on voudra bien nous pardonner les maladrotes qui ont pu marquer les débuts de cette activité, nouvelle pour nous : le bien-être des petits restera l'une des priorités, et nous serons toujours ouverts aux suggestions.

Durant les semaines écoulées, nos locaux ont accueilli deux spectacles en préparation :

- celui du clown Clovis (le Musicopathe), qui avait besoin, pour parfaire les derniers détails, d'un lieu tranquille ;
- celui du groupe musical Révoluswing, composé de douze musiciens qui, dans le cadre du bicentenaire, se sont donné pour but d'associer chants de la Révolution et rythmes de jazz et de swing.

Les locaux de la M.J.C. s'ouvrent donc également au «reste du monde», et les spectacles qui y ont été préparés feront évidemment partie de nos prochaines programmations.

Le samedi 18 aura été, pour nous, une date importante puisque, d'une part, commençait à ce jour l'exposition «La Charente au temps des mammouths», réalisée par l'équipe du musée d'Angoulême et que, d'autre part, se tenait, en soirée, la coupe populaire de ping-pong.

Deux animations fort suivies : le tennis de table est, à Mouthiers, une véritable tradition et il est juste de dire que le responsable de l'activité s'emploie à faire durer, au mieux, cette tradition ; les joueurs ont d'ailleurs tenu à remettre à leur ami Jean Van Den Bussche un témoignage de leur affection sous la forme d'un trophée.

Pour ce qui concerne l'exposition, elle restera en place jusqu'au 6 mars et pourra être vue les dimanches, lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 à 18 heures. Monsieur Tournepiche, conservateur au musée d'Angoulême et spécialiste de paléontologie, a accepté d'animer un débat le 24 février à 20 heures 30 : à l'heure où nous rédigeons ces lignes, il est encore trop tôt pour en parler, mais nous espérons que l'intérêt sera vif pour une activité véritablement passionnante.

Parlons maintenant des animations à venir :

— Le 5 mars, à 14 heures 30, l'activité patrimoine organise une sortie qui aura pour but l'église de Mouthiers, monument auquel on est parfois trop habitué pour l'avoir véritablement regardé et étudié. Monsieur Vallat a accepté de donner, au cours de cette visite, des précisions sur la sculpture romane et sur ses techniques. Monsieur Vallat, en outre, exposera ses œuvres, à la Maison pour tous, du 11 au 20 mars : collages et sculptures permettront de mieux connaître un artiste qui fait partie de notre collectivité.

— Le samedi 18 mars aura lieu le Carnaval de Mouthiers, manifestation que préparent toutes les associations de la commune. Ce sera la sixième édition d'une fête populaire devenue traditionnelle. Souhaitons que l'actuelle douceur de la météo se prolonge jusqu'à ce jour. Comme les autres années, un bal costumé terminera la journée.

Pour terminer ce compte rendu d'activités, nous aimerions attirer l'attention sur la réunion qui se tiendra le 28 février à la Maison pour tous, réunion qui permettra à la chorale de reprendre vie. Il n'a pas été facile d'assurer la succession de Madame Blanlœuil dont tous s'accordent à reconnaître le rôle important : c'est elle qui a su former les choristes, c'est elle qui avait su donner à l'ensemble sa tonalité et son caractère. Encore une fois nous voulons l'en remercier et formuler des vœux pour sa santé.

Un seul regret pour le mois écoulé : le manque de neige qui n'a pas motivé les amateurs de ski !

PROGRAMMATION

LA CHARENTE AU TEMPS DES MAMMOUTHS

du 18 février au 6 mars

A LA
MAISON POUR TOUS

Tous les jours sauf samedi
de 14 heures à 18 heures

DIMANCHE 5 MARS

14 heures 30

SORTIE PATRIMOINE

Eglise de Mouthiers

Participation de M. Vallat

EXPOSITION

Michel VALLAT

Sculptures - collages
du 11 au 20 mars

MAISON
POUR
TOUS

CARNAVAL

samedi 18 mars

rendez-vous 14 heures 30
aux Justices

Le soir, 20 heures 30

Bal costumé gratuit !

DONNEURS DE SANG DE MOUTHIERS

Tous les ans, l'Amicale des donneurs de sang du canton de Blanzac organise un repas dansant qui a pour but de rassembler donneurs et non donneurs sympathisants de ce geste si précieux qui, tous les jours, permet de sauver des vies humaines.

C'est le 25 février à Mouthiers que cette soirée se déroulera. Le président Yvon Rivet et son équipe souhaitent vous accueillir nombreux.

Une grande famille que cette association ! Qui de nous n'a pas dans son entourage une ou plusieurs personnes très malades susceptibles de faire appel à une transfusion ?

Deux fois par an à Mouthiers et deux fois par an à Blanzac, vous avez la possibilité d'accomplir ce geste noble qu'est le don de votre sang, et votre participation volontaire et responsable vous apportera toute la dignité que vous méritez.

Un appel particulier est fait aux jeunes qui voudraient venir grossir la liste des donneurs du canton.

Prochaine matinée du sang à Mouthiers : samedi 18 mars, de 9 heures à 12 heures, salle polyvalente.

CHEZ LES AINÉS DE MOUTHIERS

Le Club du 3^e âge a tenu, comme chaque année, son assemblée générale en décembre.

Le rapport moral a fait ressortir la bonne santé physique et morale du Club à travers ses activités : sorties, jeux inter-clubs, rassemblement annuel départemental, parcours du Cœur, relations animées avec les résidents de notre foyer-résidence, participation au Carnaval, yoga, Club des chiffres et des lettres, etc.

Le rapport financier a traduit une situation saine, ce qui nous permet d'inscrire au budget prévisionnel pour 1989 une somme consacrée à l'aménagement de notre musée à la Maison pour tous et une somme consacrée aux œuvres : Centre Bergonié contre le cancer et Association de soutien aux personnes âgées.

Les projets pour 1989 sont nombreux :

LES PAYSANS DE B. GAUTIER



— Chaquin soun' opinion, rein d' p'us juste : mais o devrait pas êt' p'armis de n'en avoir ine mauvaïse !

— Développement du club «Chiffres et Lettres».

— Aménagement du musée pour lequel nous aurons les conseils amicaux de nos responsables de la M.J.C. et ceux, particulièrement compétents, de Madame Bussac, conservatrice du musée d'Angoulême. C'est une entreprise qui doit intéresser toute le monde à Mouthiers puisqu'il s'agit de notre passé et de nos racines.

— Participation au Carnaval 1989.

— Sorties comme tous les ans, mais cette année une innovation qui paraît recueillir plus d'adhésions que nous n'osions l'espérer : un voyage de deux jours avec comme but Collonges-la-Rouge et Conques.

— Causerie médicale sous les auspices de la Fédération départementale «La voix des Aînés».

— Sous les mêmes auspices, journée du Cœur en avril à Cognac et Châteaubernard et rassemblement départemental le 21 juin dont le thème et le lieu ne sont pas encore fixés. Nous en reparlerons en temps voulu.

CALENDRIER DES FÊTES 89

MOIS DE MARS

Dimanche 5 du 18 février au 6 mars	Sortie patrimoine Exposition «La Charente au temps des mammouths»
Samedi 11	Dîner dansant (foot, tennis, parents, Comité des fêtes)
du 11 au 20	Exposition Michel Vallat
Samedi 18	Carnaval et bal costumé
Samedi 18	Don du sang à Mouthiers

MOIS D'AVRIL

Du 3 au 8	Séjour neige Saint-Lary enfants de 6 à 11 ans
Samedi 8	
Dimanche 9	Mountain bike

DÉPÔT LÉGAL MARS 89

LES IMPOTS EN FORET

Les Bois et Forêts sont soumis à des régimes fiscaux particuliers qui, s'ils peuvent sembler intéressants pour le contribuable, ne sont, en fait, qu'adaptés à la spécificité forestière et notamment à la durée de son cycle de production.

Impôt foncier

Cet impôt fait partie des impôts locaux qui sont dus, chaque année, par les propriétaires de bois. Le revenu cadastral sert de base d'imposition des propriétés non bâties. Cet impôt varie selon le classement de la parcelle (futaie feuillue, futaie résineuse, taillis simple, taillis sous futaie, lande...).

Exonération trentenaire de l'impôt foncier

Cette exonération porte sur l'impôt foncier dû sur les terrains ensemencés, plantés ou replantés en bois. *Il doit y avoir accomplissement de travaux.* Sa durée est de 30 ans à partir du 1^{er} janvier qui suit l'année d'exécution des travaux.

Elle est subordonnée à une déclaration de changement de nature de culture, auprès du service des Impôts de la commune de situation des bois, dans les 90 jours qui suivent la fin des travaux (imprimé Déclaration, modèle 6704 IL).

Lorsque la déclaration est souscrite hors délai, l'exemption trentenaire s'applique pour la période restant à courir, après le 31 décembre de l'année suivante.

Afin de pouvoir bénéficier de cette exonération, il est indispensable de respecter certaines densités.

Impôts sur le revenu

Les propriétaires de bois (peupleraies comprises) sont imposés suivant un régime forfaitaire (articles 63 et 76 du C.G.I.). Ils doivent déclarer chaque année un bénéfice agricole dont le montant est égal au revenu cadastral de leurs bois.

Le montant d'une vente de bois n'a donc pas à être déclaré. Par contre, les revenus tirés de la location des bois pour la chasse, la vente de fruits, écorce ou résine sont taxés en plus.

Exemption partielle à l'impôt sur le revenu pour les jeunes boisements et reboisements
Les jeunes boisements et reboise-

ments, exonérés de l'impôt foncier (voir ci-dessus) bénéficient de droit d'une réduction de l'impôt sur le revenu.

● Cette réduction est applicable à compter de l'exécution des travaux et pendant

- 10 ans pour les peupleraies ;
- 20 ans pour les résineux ;
- 30 ans pour les feuillus.

● Elle est au moins égale à la moitié du revenu qui devrait être retenu à la suite des travaux de boisement.

S'il s'agit d'un premier boisement, le choix s'offre entre

- le maintien du revenu antérieur à l'exécution des travaux ;
- la moitié du nouveau revenu cadastral.

D'une manière générale, lorsque les travaux sont effectués sur des terrains de faible valeur (lande, friche, mauvais taillis), il y aura avantage à choisir la solution du revenu antérieur.

ERRATUM

Rectificatif au compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 janvier 1989

L'augmentation de tarif de 2,5% concernait la redevance d'assainissement et non pas la cantine et le ramassage scolaire comme indiqué par erreur.

DINER DANSANT DU 11 MARS 1989

Comme nous l'avons déjà indiqué dans la presse, quatre associations de Mouthiers — le Football-Club, le Tennis-Club, les Parents d'élèves, le Comité des fêtes — organisent un dîner dansant le 11 mars 1989 à la salle polyvalente.

Plutôt que chaque association vous convie à plusieurs dîners, il paraissait souhaitable de s'unir et de vous inviter tous à une fête commune. Nous espérons que vous viendrez très nombreux pour encourager cette initiative.

AU MENU :

Apéritif *

Paupiette de saumon mousseline

Cassoulet maison

Salade

Fromage

Coupe glacée

Café

Vins ordinaires compris.

Prix : Adultes = 100 F.

Enfants -12 ans = 70 F

Comme à l'accoutumée, des dépliantsservant à l'inscription seront déposés chez les commerçants en temps utile.

A bientôt dans la joie et la bonne humeur !

SEJOUR NEIGE

SAINT-LARY (PYRÉNÉES)

Centre de loisirs

Enfants de 6 à 11 ans

Du 3 au 8 avril 1989

Prix : 1 250 F

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**ASSOCIATION
JEUNESSE LOISIRS
ECOLE MARIE-CURIE
LA COURONNE**

le soir de 16 h 30 à 19 h
le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30
Tél. : 45 67 22 32

CENTRE SOCIAL

M.J.C. Mouthiers
Tél. : 45 67 84 38

M.J.C. Fléac
Tél. : 45 91 04 57
du lundi au vendredi
de 14 h à 18 h

LE COIN DES POETES

LES SAISONS

L'hiver est bientôt fini
adieu la pluie, les bougies.

Bientôt le printemps sera là :
bonjour chocolat, avocats.

Ensuite l'été vermeil
du soleil, des abeilles.

L'automne revient enfin
des raisins, et c'est la fin

Julien Comte

LES ARBRES

Au printemps, les bourgeons poussent.

En été, les feuilles sont toutes là.

En automne, l'arbre lâche ses feuilles.

En hiver, les arbres sont tout nus.

Les arbres font tout le contraire de nous :

En été, il s'habillent

Et

En hiver, ils se déshabillent.

Dupuis Yannick

LES PAYSANS DE B. GAUTIER

N° 36



- Qu'est-ou, enfin ?
- Un républicain de plus.
- Malheur ! vaudrait meuz li torser l' cou tout d' suite.

CARTES DE PECHE

L'Association Tourbières et Loisirs a mis en vente à la mairie les cartes de pêche pour l'année 1989 au prix de 50 F

REMERCIEMENTS

M. et Mme Pichon Daniel de Gersac qui font don de leurs 2 boîtes de chocolats à l'école maternelle sont ici remerciés.

SECOURS POPULAIRE

La Fédération départementale du Secours populaire a pour objectif, cet été, d'accueillir en vacances vingt enfants du Nord et de la Somme.

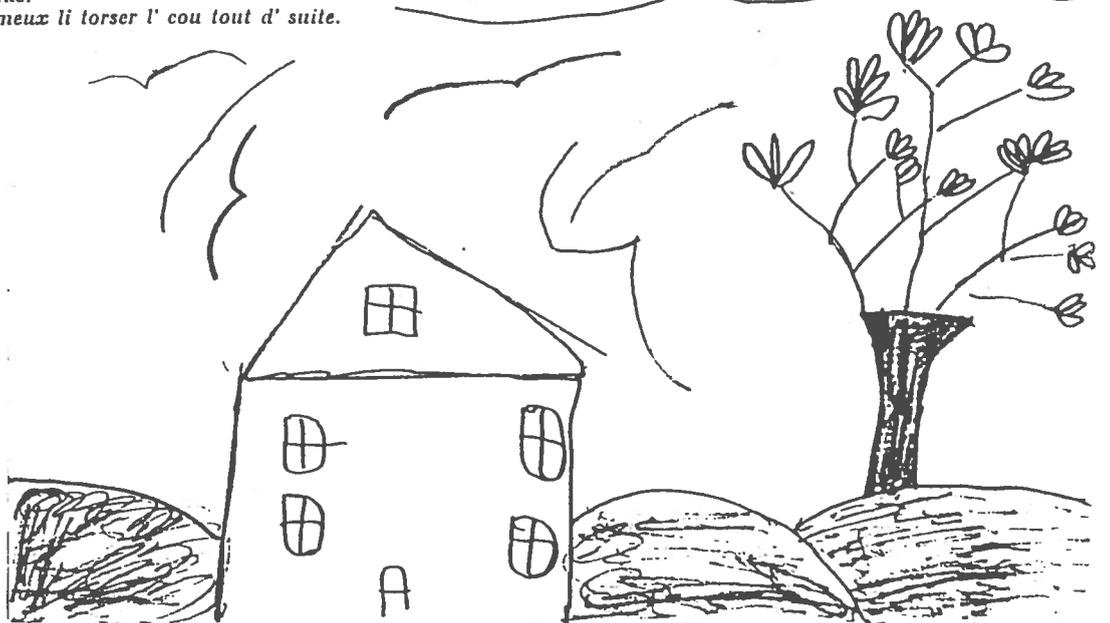
Ces enfants passeront trois semaines dans des familles de tout le département.

Si des personnes de Mouthiers avaient la possibilité d'héberger l'un de ces enfants, elles peuvent se faire connaître en téléphonant à Madame Rivet (45 97 93 70).

En contrepartie, vingt petits Charentais iront en vacances dans la Somme. Peut-être ce projet intéresserait-il quelques enfants de Mouthiers ?

Le Secours populaire de Mouthiers rappelle qu'il est toujours à la disposition des personnes ayant besoin d'une aide matérielle.

Strene



CECILE FORGERON

TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue
MOUTHIER-SUR-BOËME
16440 ROULLET

Tél. : 45 67 82 85

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIER

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 97 92 06

C.D.M.R.

Calcaires et diorites
du Moulin du Roc
Carrière de Rouillet
45.66.34.44

Carrière de
Châteauneuf
45.66.23.05

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - RÉNOVATION
DÉPANNAGE**



Alain
BENOIST

LA CROIX-GUILLAUD
16440 MOUTHIER
tél. : 45 97 95 37



GROUPAMA

ASSURANCES

Toutes Professions
Mme A.-M. GROS - Le Grand-Poinceau
16440 MOUTHIER - Tél. : 45 97 92 05

MARC DREAN

Chauffage - Plomberie - Ramonage
Couverture - Zinguerie

Tél. : 45 97 98 11 16440 Mouthiers-sur-Boëme

CAFÉ-RESTAURANT DE LA GARE

Place de la Gare
16400 Mouthiers-sur-Boëme



Repas de famille
Repas d'affaires
Noces
Banquets
Séminaires, etc.

Réservation au 45 97 94 24
ouvert tous les jours sauf dimanche soir

Peinture - Vitrerie - Revêtement de sols
Revêtement muraux

BRÉGIER Jean-Jacques

67 rue de la Boëme
MOUTHIER Tél. : 45 97 92 57

**POULETS - CANARDS - PINTADES
ELEVES EN PLEIN AIR**

Préparation - Vente à la ferme

S. et A.-M. GROS

Le grand Poinceau
16440 MOUTHIER
Tél. : 45 97 92 05

PiC et PAC

mon mini marché

Rue de l'Église
MOUTHIER Tél. : 49 67 85 67

**FOURNITURES CERQUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES**

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires

LA COURONNE Tél. : 45 67 49 21
MOUTHIER Tél. : 45 67 93 03

**RAPPORTS DE STAGES -
BULLETINS - REVUES - TRACTS -
AFFICHETTES, ETC.**

ELGEY COMPO

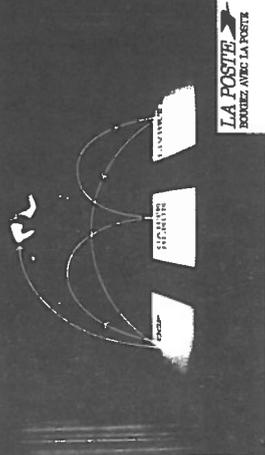
Le Grand Guillon
16440 Mouthiers-sur-Boëme
Tél. : 45 67 84 90

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION
FER BOIS P.V.C. ISOLATION
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE
DALLAGE**

JAMES RICHON

Zone d'emploi
Mouthiers, 16440 ROULLET
Tél. : 45 67 85 06

BOUGEZ VOTRE ARGENT, IL VA FAIRE DES BONDS.



LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE